ACCESSOIRES DE RÉSEAUX SOUTERRAINS

Recyclage

Câble HTA « Synthétique » limité aux Extrémités (Terminaisons)

Objectif : Maintenir les compétences professionnelles nécessaires à la réalisation des accessoires pour câbles HTA à isolation synthétique limité aux extrémités.

Public concerné : Monteurs de réseaux.

Prérequis : Être capable de lire, comprendre et appliquer les notices de préparation de câbles, de réalisation d'accessoires et de réglage de l'outillage écrites en français (formation adaptée possible sous condition).
Être reconnu apte médicalement à assurer la fonction de monteur en canalisations souterraines.
Avoir suivi une formation initiale accessoires pour câble HTA à isolation synthétique limité aux extrémités (Terminaisons) (exemple : Réf. : Formapelec : BOIT 215 ou BOIT 235).
Présenter une copie de l'attestation de formation ou la carte de certification sur câble HTA synthétique limité aux Extrémités (Terminaisons) (obligatoire pour suivre ce recyclage).

Durée : 0.5 jour (4 heures).

Pédagogie : La progression pédagogique s'appuie essentiellement sur des révisions théoriques, pratiques et des évolutions sur la technologie des câbles et accessoires HTA Synthétique.
Cette formation est assurée par des formateurs formés et qualifiés dans le domaine concerné.
70 % du temps est consacré à des applications pratiques.

Évaluation des acquis : Evaluation sur les aspects théoriques et/ou pratiques vue en session

Outils pédagogiques : Salle de cours équipée, atelier souterrain et outillages spécifiques.

Accessibilité : En cas de restriction médicale ou autres restrictions, un plan de compensation individuel pourra être mis en œuvre en amont de l'inscription, sur demande et sur validation de la faisabilité technique.

Dotation du stagiaire : Documents
Outillage agréé pour la confection des accessoires concernés *(au moins un ensemble pour 2 monteurs de la même entreprise).*
Câble C33-223 ou C33-226 VINYL (1 longueur de 2 m par monteur).
Vêtements et EPI nécessaires **voir la liste détaillée au verso.**

Documents de fin de formation : Attestation de formation.

Lieu : Site FORMAPELEC ou tout autre lieu sur demande et sous condition.

ASSOCIATION POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE DANS L'EQUIPEMENT ELECTRIQUE
Siège social : 30, av. du Président Wilson - 94234 CACHAN Cedex - Tél. : 01 49 08 03 03
Association loi de 1901 - Siret : 784 244 253 00067 - Code NAF 8559A - N° TVA Intracom. FR 02 784 244 253
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11940646394 auprès du Préfet de Région d'Île-de-France

CONTENU DU STAGE

1 – Partie théorique

- Rappels sur les bases de l'électricité, les câbles, les accessoires, les règles de sécurité et éventuellement les évolutions.

2 – Partie pratique

- Confection d'une EUEP RSM sur câble NF C 33 226 de type Popy ou Nikol ou câble NF C 33 223 de section 95 à 240 mm².

« **Confection en solo** »

- Confection d'un CSE 250 A RSM sur câble de 50 à 95 mm² de type NF C 33 226 Popy ou Nikol ou câble NF C 33 223

ou

- Confection d'un CSE 400 A RSM sur câble de 95 à 240 mm² de type NF C 33 226 Popy ou Nikol ou câble NF C 33 223

« **Confection en solo** »

DOCUMENTS À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- Bulletin d'inscription.
- **Copie de l'attestation de formation ou de la carte de certification sur câbles HTA Synthétique limités aux Extrémités (Terminaisons) (obligatoire pour procéder à l'inscription).**

VÊTEMENTS ET EPI QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE LE STAGE

- Vêtements de travail *(couvrant les bras et les jambes)*.
- Paire de chaussures de sécurité *(NF EN ISO 20345)*.
- Casque d'électricien avec jugulaire *(NF EN 397)* et équipement de protection oculaire et faciale *(NF EN 166)*.
- 2 paires de gants de manutention *(à la taille du stagiaire)*.

ASSOCIATION POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE DANS L'EQUIPEMENT ELECTRIQUE
Siège social : 30, av. du Président Wilson - 94234 CACHAN Cedex - Tél. : 01 49 08 03 03
Association loi de 1901 - Siret : 784 244 253 00067 - Code NAF 8559A - N° TVA Intracom. FR 02 784 244 253
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11940646394 auprès du Préfet de Région d'Île-de-France